

Compte -rendu de la réunion de conseil du jeudi 11 avril 2019

Présents : Mmes Chrystèle CATEL, Josette DUVAUCHELLE, MM Frédéric BÉRULLIER, Jérémy DEVOS, Daniel FLAMENT, Gabriel LEFÈVRE, Bruno PRONNIER, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.

Absent excusé : M. Hervé PROYART donne pouvoir à J.DUVAUCHELLE

Absents: MM. Sébastien BOUFFLERS, Bruno ROLLERO, Gaëtan TÉTAZ.

Présidence de M. VAN DE VELDE, maire, assisté de J. DUVAUCHELLE, F. BÉRULLIER et D. FLAMENT adjoints.

Secrétaire de séance: Mme Josette DUVAUCHELLE.

Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 20H10

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du 20 mars 2019:

Aucune remarque. Compte-rendu adopté à l'unanimité.

2. Compte administratif et compte de gestion 2018 :

Compte Administratif 2018.

Fonctionnement :	Dépenses :	253 476,68 €
	Recettes :	558 844,74 €
	Excédent :	305 368,06 €
Investissement :	Dépenses	30 310,57 €
	Recettes	66 155,72 €
	Reste à réaliser :	11 000,00 €
	Excédent	24 845,15 €

Résultat de clôture

Fonctionnement : 305 368,06 €

Investissement : 35 845,15 €

Résultat global : 341 213,21 €

Le compte de gestion est réalisé par le receveur à la clôture de l'exercice puis il est ensuite visé par le Maire qui certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Enfin il est soumis au vote du conseil en même temps que le Compte Administratif.

Le Compte de gestion n'apporte aucune remarque.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte de gestion 2018.**

Le maire sort de la salle, Frédéric BÉRULLIER, 2^{ème} adjoint, le remplace pour le vote du CA 2018.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2018.**

3. Affectation du résultat :

Le Conseil Municipal constate que le CA fait apparaître un

- Excédent de fonctionnement de 42 913,85 €
- Excédent reporté de 262 454,21 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 305 368,05 €

- Excédent d'investissement de 35 845,15 €
- Déficit des restes à réaliser de 11 000,00 €

Soit un excédent de financement de 24 845,15 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation

- **En fonctionnement (002) + 305 368,06 €**
- **En investissement (001) + 35 845,15 €**

4. Vote des 4 taxes :

Suite à la prise en charge par la CCALN d'une partie du salaire des ATSEM, du transport piscine et de 50 € versés par élève pour les fournitures scolaires, M. le Maire propose une baisse des taux correspondant à ces sommes. **Cela sera une deuxième baisse consécutive des taux de la commune.**

<i>Taux</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>
Taxe d'habitation	21,67%	19,51%	17,22%
Foncier bâti	10,08%	9,08%	8,01%
Foncier non bâti	25,40%	22,87%	20,18%
Entreprises	19,69%	17,73%	15,65%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité vote les taux des quatre taxes.

5. Subvention aux associations :

CCAS : 1 000 €

Comité des Fêtes : 2 400 €

Ligne Moriselloise : 350 €

Association des Parents d'Élèves de Morisel : 200 €

Souvenir Français : 50 €

A.C.P.G. C.A.T.M Moreuil - Morisel : 80 €

SOMEA : 30 €

USEP école : 250 €

6. Accessibilité : Système audio PMR (mairie) et carillons à piles (mairie/ école) :

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il n'a reçu aucun nouveau devis.

Il représente donc le devis de Cynergie : Installation et fourniture 713 € HT 855,60 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le devis de Cynergie.

7. Budget primitif 2019 :

Fonctionnement : dépenses = recettes = **579 498,06 €**

Investissement : dépenses = recettes = **61 166,15 €**

Budget équilibré, voté à l'unanimité.

8. Questions diverses :

- **Dates à retenir :**
 - Dimanche 21 avril chasse aux œufs.
 - Mercredi 8 mai cérémonie au monument aux morts (9h55 au pont)
 - Samedi 11 mai: concours de pétanque (APEL)
 - Dimanche 26 mai élections européennes.
- Miroir rue de Beauvoisy commandé.
- Drapeaux école et mairie abimés, drapeaux et support commandés.
- Armoire froid positif cantine à remplacer commandée.
- Elagage ENEDIS non réalisé sur certaines parcelles en attente de réponse d'Enedis.
- Frelons asiatiques : prévenir la mairie qui signalera la présence d'un nid de frelons à la préfecture, prendre des photos. Seule la présence d'un nid sera signalée. Inutile d'alerter si deux ou trois frelons. Les interventions pour les particuliers seront payantes.
- Logement n°3 la baignoire est rouillée demande de cabine de douche accord du conseil pour une cabine de douche en dur ou une baignoire.
- Travaux voirie dans le cadre de groupement de commandes de la CCALN commencent le 23 avril à Moreuil suivi par Morisel. Pour les autres travaux (notamment rue de la mare), passage de M. Brailly, maître d'œuvre, le 8 avril en attente bon commande maîtrise d'œuvre. Constat fait lors de son passage : voirie fort abimée. Cela nécessitera d'autres travaux à l'avenir.
- Suite à l'arrêt du support de Windows 7 par Microsoft, il va falloir passer à Windows 10. Cela nécessitera le changement de l'ordinateur du secrétariat.
- Projet éolien (2 éoliennes) plus d'information en septembre.
- Chemin de Merville : demander à la CCALN de reboucher les trous.

Séance levée à 22h20

La secrétaire

Le Maire